

MISE-À-JOUR AU SUJET DU COVID-19 (NOUVEAU CORONAVIRUS) ET L'ASSURANCE COLLECTIVE DE LA FENB

Dernière mise à jour : 16 mars 2020

Si vous êtes inscrit au régime d'assurance santé de la FENB, vous et vos personnes à charge (si vous êtes inscrit comme couple ou famille) sont automatiquement couverts pour l'assurance voyage d'urgence hors-province. La couverture d'annulation et d'interruption de voyage n'est pas incluse dans votre programme d'assurance voyage.

Les informations au sujet de l'assurance voyage sur le site Web de Johnson se rapportent à la couverture d'assurance voyage des polices d'assurance voyage individuelles de Johnson. Cette information ne s'applique pas au régime d'assurance collective de la FENB.

Foire aux questions

Suis-je couvert par ma garantie Soins médicaux en cas d'urgence à l'extérieur de la province/à l'étranger si j'attrape le COVID-19 pendant un voyage?

En voyage, si vous ou un membre de votre famille couvert avez une urgence médicale et tombez malade (que vous attrapiez le COVID-19 ou une autre maladie), votre garantie soins médicaux en cas d'urgence à l'extérieur de la province/à l'étranger couvrira les frais des traitements médicaux d'urgence, sous réserve des dispositions de votre contrat. Il n'y a aucune restriction ou exclusion quant à l'endroit où vous voyagez au titre de la garantie Soins médicaux en cas d'urgence à l'extérieur de la province/à l'étranger.

Est-il sécuritaire pour moi de me rendre dans les régions où un cas du nouveau coronavirus a été signalé?

Avant de voyager, nous vous invitons à consulter le site Web du gouvernement du Canada pour obtenir des renseignements à jour sur cette situation en constante évolution et à prêter une attention particulière aux conseils des experts en la matière. Le 14 mars 2020, le gouvernement fédéral a publié un avis aux voyageurs dont vous devriez prendre note.

Si un vaccin contre le nouveau coronavirus est mis au point, son coût sera-t-il couvert par mon régime?

Les chercheurs travaillent sur un vaccin contre le coronavirus, mais il est trop tôt pour prédire si la vaccination sera nécessaire ou de quelle façon elle se fera auprès du public. S'il est approuvé pour la vente au Canada, ce serait une dépense admissible dans le cadre de votre programme d'assurance médicaments sur ordonnance.

Que se passe-t-il si un médecin ou un responsable de la santé publique me met en quarantaine pendant que je suis en voyage?

En voyage, si vous ou un membre de votre famille couvrez avec une urgence médicale et tombez malade, et que vous êtes mis en quarantaine (par exemple, si un diagnostic de COVID-19 est confirmé), vous seriez admissible à la couverture au titre de votre garantie Soins médicaux d'urgence à l'extérieur de la province ou à l'étranger, sous réserve des dispositions de votre contrat.

Que se passe-t-il si un médecin ou un responsable de la santé publique m'a mis en quarantaine, mais que j'approche du nombre maximal de jours pendant lequel j'ai droit à la couverture des frais engagés à l'étranger?

Si vous êtes mis en quarantaine, mais que vous approchez du nombre maximal de jours de couverture admissible, votre garantie Soins médicaux en cas d'urgence à l'extérieur de la province/à l'étranger sera prolongée jusqu'à ce que votre état soit stable, qu'on vous a libéré de la quarantaine et que vous êtes en mesure d'être transporté en toute sécurité à votre domicile. Cette mesure s'applique tant que vous êtes en quarantaine – que vous ayez reçu un diagnostic ou non.

En quoi les nouvelles que j'ai entendues au sujet de l'assurance voyage de Manuvie me touchent-elles?

Les nouvelles concernant l'assurance voyage **individuelle** de Manuvie n'ont aucune incidence sur votre contrat d'assurance de l'Assurance collective. Les contrats d'assurance collective de Manuvie, qui sont des régimes d'assurance offerts par des employeurs ou des organisations, ne sont pas visés par les changements à l'assurance voyage individuelle annoncés par Manuvie, qui sont entrés en vigueur le 5 mars. Ces changements ne s'appliquent qu'aux produits d'assurance voyage de Manuvie qui sont vendus à des particuliers.

En quoi les nouvelles que j'ai entendues au sujet de l'assurance voyage offerte par Allianz Global Assistance me touchent-elles?

Les nouvelles concernant l'assurance voyage fournie par Allianz n'ont aucune incidence sur votre contrat d'assurance de l'Assurance collective.

Les contrats d'assurance collective de Manuvie, qui sont des régimes d'assurance offerts par des employeurs ou des organisations, ne sont pas visés par les changements annoncés par Allianz, qui sont entrés en vigueur le 11 mars.

Fermeture du bureau Johnson

Pour minimiser la propagation potentielle de ce virus, le bureau de remboursement des réclamations de Johnson à Fredericton sera fermé au grand public à partir du 17 mars 2020. Le personnel continuera de rembourser toutes les réclamations électroniques. Pour savoir comment soumettre une réclamation en ligne, visitez www.johnson.ca, faites défiler vers le bas de la page d'accueil et cliquez sur «Se connecter à l'assurance collective».

